

Belfort, le 25 septembre 2013

Mesdames et Messieurs les  
Enseignants du premier degré

s/c de Mesdames les Inspectrices  
de l'Education Nationale Belfort I-II-III

**Le Directeur Académique  
des Services  
de l'Education Nationale**

Division des Ressources  
Humaines

Dossier suivi par  
Mme BEURIER Laurence

Téléphone  
03 84 46 66 10  
Fax  
03 84 28 36 14  
Mél.

ce.drh.ia90@ac-besancon.fr

Place la révolution  
française  
BP 129  
90003 Belfort Cedex

Objet : plan départemental de formation 2013-2014

La campagne d'inscription aux dispositifs inscrits au plan départemental de formation sera ouverte du lundi 30 septembre au lundi 14 octobre 2013 inclus.

Pour faire acte de candidature, vous devez vous connecter au serveur GAIA. La procédure à suivre est la suivante

- Ouvrir votre navigateur internet (préférence firefox )
- Se connecter à PRATIC PLUS : <https://pia.ac-besancon.fr>
- Entrer vos **identifiants** de messagerie (*initiale du prénom et nom de famille*) et votre **mot de passe** (*NUMEN en majuscules sauf modification de votre part*)
- Onglet : **Mes ressources métier**
- Icône **ARENA ext**
- Rubrique **Gestion des personnels**
- **GAIA – Accès individuel**
- Sélectionner votre entité : **1<sup>er</sup> degré 090**
- **Suivant**
- **Inscription individuelle**

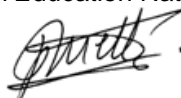
Les dispositifs codés en h et i nécessitent une inscription.

Pour les écoles ne disposant pas de connexion, un accès internet sera mis à disposition à l'accueil de la Direction des Services Départementaux de l'Education nationale.

Vous pouvez consulter le plan de formation et retrouver toutes les informations nécessaires à votre inscription sur le site de la Direction des Services Départementaux de l'Education nationale (<http://www.ac-besancon.fr/dsden90>), Onglet « Personnel », rubrique « Formation – examens – concours ».

La division des Ressources Humaines se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour le Recteur et par délégation,  
le Directeur Académique des Services  
de l'Education Nationale



Patrick MELLON

PJ : plan départemental de formation